Projet éducatif
2023-2027

École Jésus-Marie

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif

2. Encadrements légaux

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

4. La mission de l'école

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement et cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

9. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, du centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);
- S'inscrire en cohérence avec la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, du centre de services scolaire et le ministère (LIP 209.2 et 459.3). La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif des établissements d'enseignement.

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Sous la coordination de la direction, les groupes suivants ont participé à l'élaboration du présent projet éducatif :

- Comité Projet éducatif
- Le conseil d'établissement
- Tout le personnel de l'école (enseignants, TES, concierge…)

4. La mission de l'école

Instruire, avec une volonté réaffirmée

L'école a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Même si elle ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'élève, elle joue un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

Socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble

Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle

d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Qualifier, selon des voies diverses

L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. À cette fin, le ministère de l'Éducation définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires ont la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.

L'école Jésus-Marie souscrit au régime pédagogique énoncé par le ministère de l'Éducation et oriente ses interventions dans un but commun avec les autres écoles du Centre de services scolaires de la Vallée-des-Tisserands afin de mettre en place le Plan d'Engagement vers la réussite 2023-2027.

Les valeurs ciblées : Bienveillance Collaboration Engagement Ouverture

La mission de l'école Jésus-Marie :

Ensemble, guider les élèves dans le développement de leurs compétences académiques et sociales en tirant profit des forces de chacun afin d'accroître leur plein potentiel et de devenir des citoyens à part entière.

La vision commune :

En collaboration, l'équipe-école, les élèves, les parents et la communauté créent un milieu agréable, bienveillant et inclusif dans lequel tous les élèves réussissent à la mesure de leur plein potentiel.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Vous retrouverez dans les prochains paragraphes une description de l'environnement interne et externe de notre milieu. De plus, nous vous ferons un bref portrait des caractéristiques de nos élèves.

Environnement interne

L'école Jésus-Marie accueille les élèves qui résident à Beauharnois bordée au sud par le rail de chemin de fer et au nord par le fleuve Saint-Laurent. Ce quartier est considéré comme la partie défavorisée de la ville. Notre école a la codification 8/10 pour l'indice de défavorisation du ministère de l'Éducation.

La clientèle composée de 271 élèves est repartie selon le diagramme suivant :

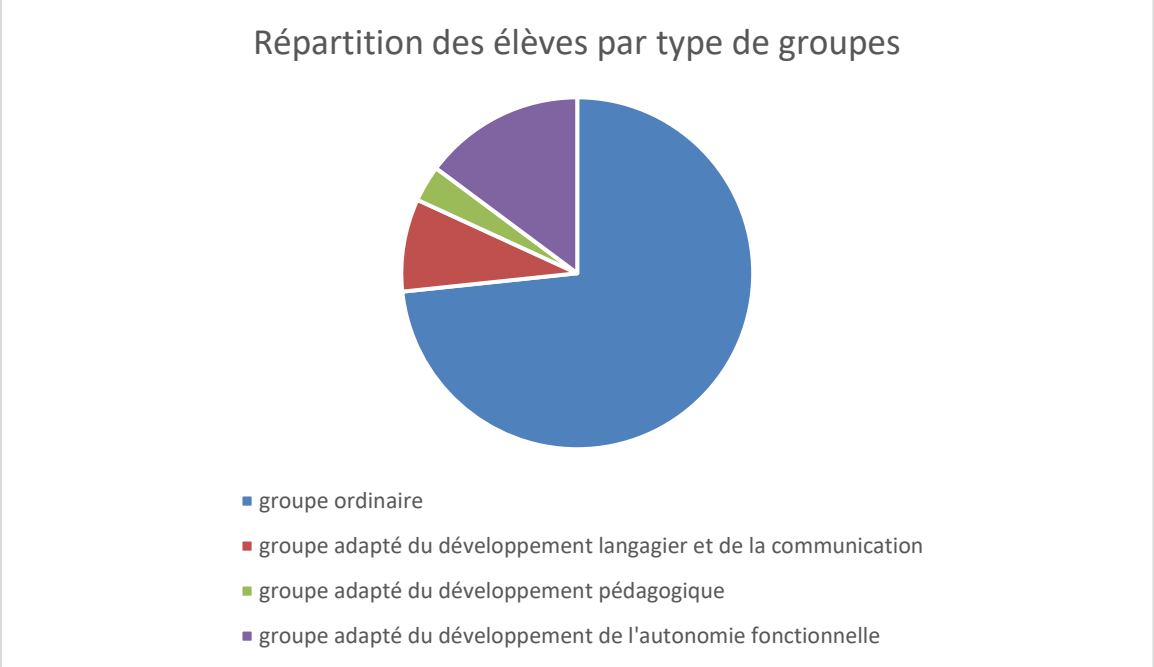

Nous pouvons remarquer que 35% de nos élèves fréquentent un groupe adapté. La majorité de ces élèves proviennent du grand territoire du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Ceci apporte une vision de l'éducation plus inclusive au niveau du personnel. Il devient ainsi important pour nous d'enseigner la bienveillance entre chacun à nos élèves.

Une école avec autant de groupes adaptés se reflète dans le nombre de membres du personnel qui gravite autour des élèves. En effet, c'est environ 61 adultes qui composent la grande équipe de l'école.

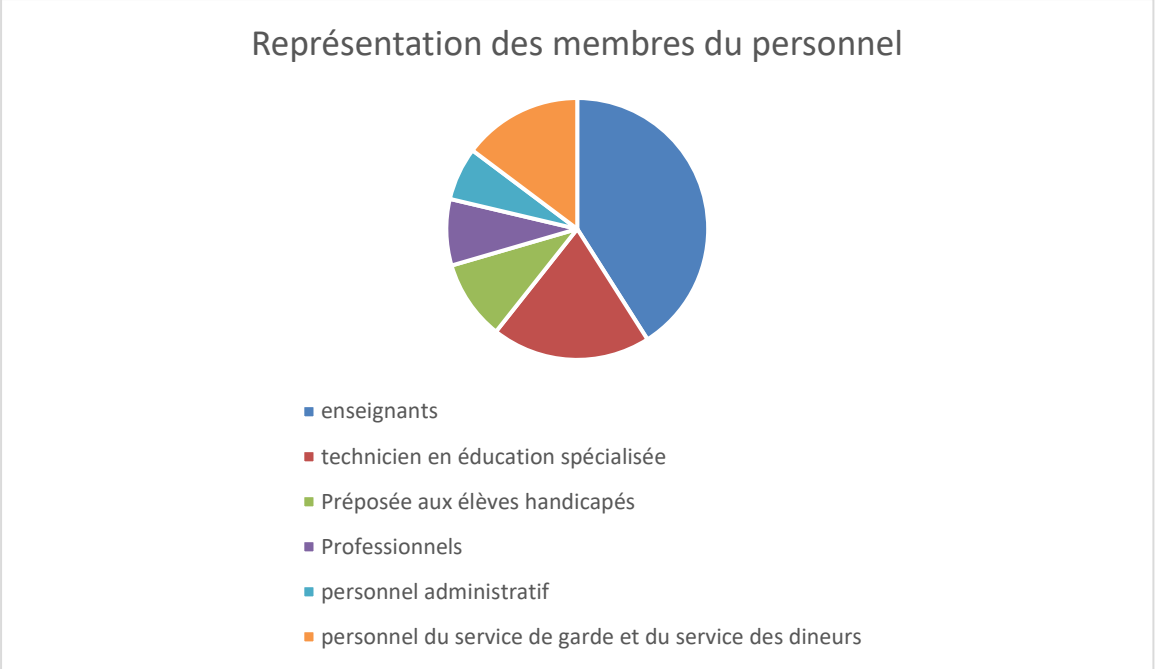

Depuis la pandémie, il y a beaucoup de mouvements de personnel, et ce, particulièrement chez les préposées aux élèves handicapés ainsi que chez les techniciens en éducation spécialisée.

Il y a là, un enjeu d'accompagnement pour assurer la réussite des élèves et d'harmoniser les pratiques éducatives, particulièrement dans la gestion des comportements des élèves.

Évolution de la clientèle

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Préscolaire	27	19	37	26	33
Primaire	151	153	142	165	165
Adaptée	66	72	75	71	71
Total	**244**	**244**	**254**	**262**	**269**

La clientèle de l'école est croissante d'année en année. La clientèle des groupes adaptés demeure assez stable.

Environnement externe

L'école est située à proximité de plusieurs services :

- La bibliothèque municipale
- La Caisse populaire Desjardins
- CLSC
- Bois Robert
- L'église Saint-Clément
- Centre de la petite enfance Bobino
- Parc des générations
- Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- Centre communautaire Louis-Joseph Marchand

Un grand nombre d'organismes s'impliquent dans l'école :

- CISSMO
- CPA de Beauharnois
- Ville de Beauharnois
- Club Optimiste
- Police municipale de Châteauguay (volet communautaire)
- Liberté de choisir
- Le service des incendies de la Ville de Beauharnois
- La maison des enfants Marie-Rose
- La fondation des enfants de Beauharnois
- Un vélo, un sourire
- Maison des jeunes de Beauharnois

Nous comptons aussi sur plusieurs propriétaires de commerce qui nous aident en donnant généreusement des dons tout au long de l'année. Ces dons nous permettent d'acheter des habits de neige, des collations, des lunettes ou encore de payer les frais d'une sortie pour un élève dont les parents éprouvent des difficultés financières.

Caractéristiques de notre clientèle

Réussite académique des élèves

Élèves avec plan d'intervention actif

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
PIA actifs	115	118	124	127	130
% de pi au régulier	49 (28%)	46 (27%)	49 (27%)	56 (29%)	59 (30%)
% de l'école	47%	48%	50%	48%	48%

Le nombre de plans d'intervention est en augmentation tout comme la clientèle. Ceci explique que le pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention demeure sensiblement le même.

Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant les taux de réussite des élèves en 4e et 6e années obtenues aux épreuves ministérielles et aux bilans de fin d'année ainsi que l'écart entre ces deux résultats

Épreuves ministérielles 4e année						
	2021-2022			**2022-2023**		
	EX	Bilan	Écart	EX	Bilan	Écart
Lecture	66,7	50	16,7	45,3	66,1	-20,8
Écriture	56,4	54,8	1,6	47,2	62,5	-15,3
Résoudre	-	75,7		-	70,8	
Raisonner	-	81,1		-	79,2	

Épreuves ministérielles 6e année						
	2021-2022			**2022-2023**		
	EX	Bilan	Écart	EX	Bilan	Écart
Lecture	86,7	94,4	-7,7	81,3	71,1	10,2
Écriture	76,7	77,8	-1,1	59,4	60,5	-1,1
Résoudre	63,3	69,4	-6,1	64,7	68,4	-3,7
Raisonner	46,7	69,4	-22,7	71,9	71,1	0,8

Constats :

- La lecture est une faiblesse pour les deux groupes d'âge (2e et 3e cycle).
- L'écart entre le taux de réussite à l'épreuve ministérielle et le bilan des élèves de 6e année est beaucoup moins grand que pour les 4e année.

Pratiques pédagogiques efficaces qui pourraient être mises en place :

- Mettre en place des entrevues de lecture comme moyen d'évaluation.
- Uniformiser les attentes avec le programme de formation de l'école québécoise.
- Uniformiser nos attentes et nos exigences entre les différents cycles scolaires.

Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant le suivi des taux de réussites d'une cohorte au fil des années pendant leur parcours primaire à notre école.

Suivi d'une cohorte pendant son parcours primaire						
	1	2	3	4	5	6
Lecture	90,9	92,7	97,3	84,7	76,9	65,9
Écriture	87,9	78	89,8	82,2	64,1	57,7
Résoudre	84,8	82,9	89,5	82,2	63,6	63,7
Raisonner	90,9	80,5	89,3	82,2	82,1	56,4

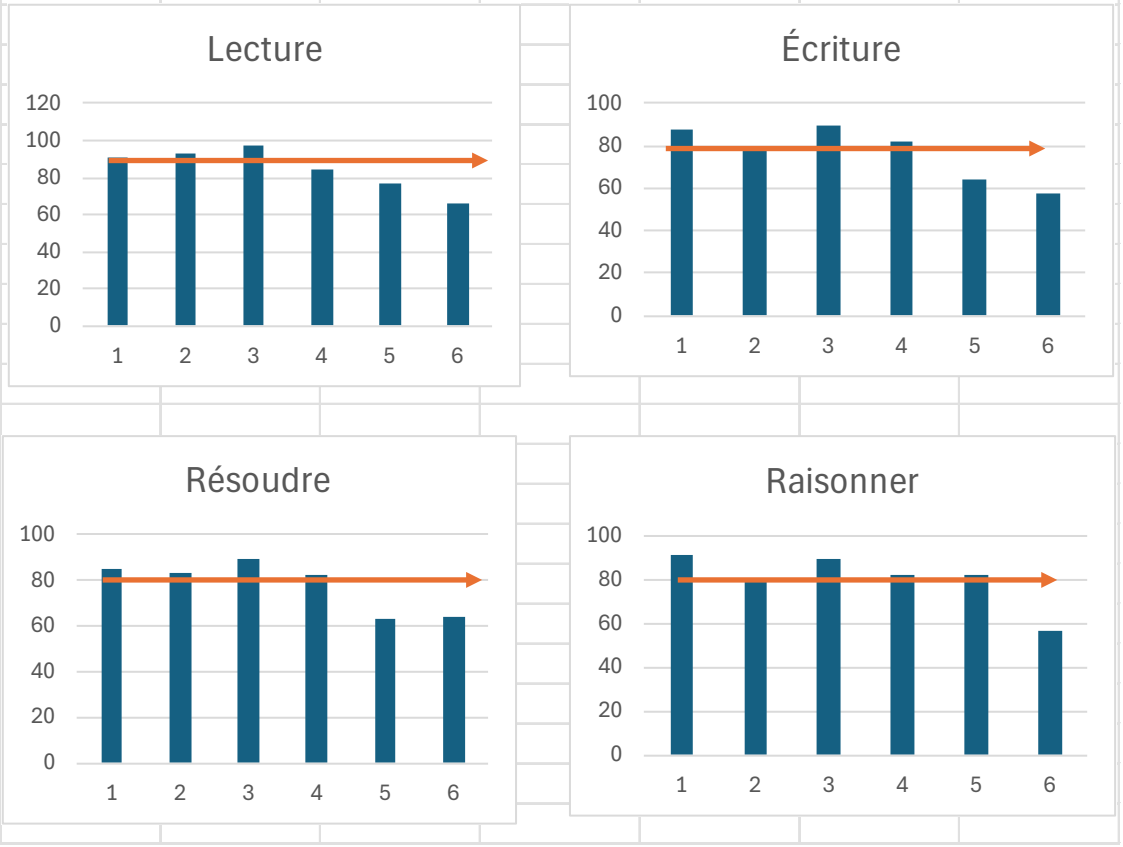

Constats :

- Il y a une diminution marquée du taux de réussite au 3e cycle.
- La deuxième année du cycle est relativement plus difficile que la 1re.
- Les écarts en mathématique sont moins préoccupants.

Pratiques pédagogiques efficaces qui pourraient être mises en place :

- Uniformiser nos attentes et nos exigences entre les cycles (inter cycles).

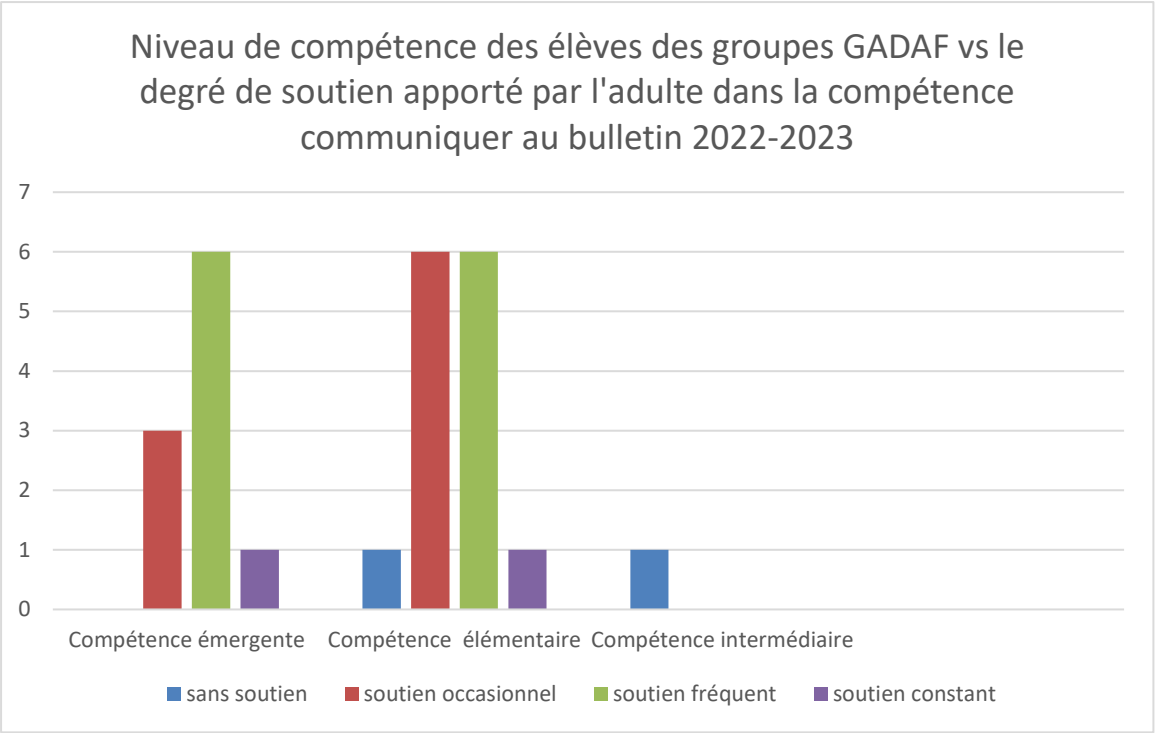

Il faut noter ici que le résultat de 9 élèves n'apparaît pas dans les données du tableau, car ils effectuent leur première année dans ce type de groupe;
50 % des élèves atteignent la compétence élémentaire en communication;
Peu importe le degré de compétence, 71 % des élèves ont besoin du soutien de l'adulte pour communiquer.

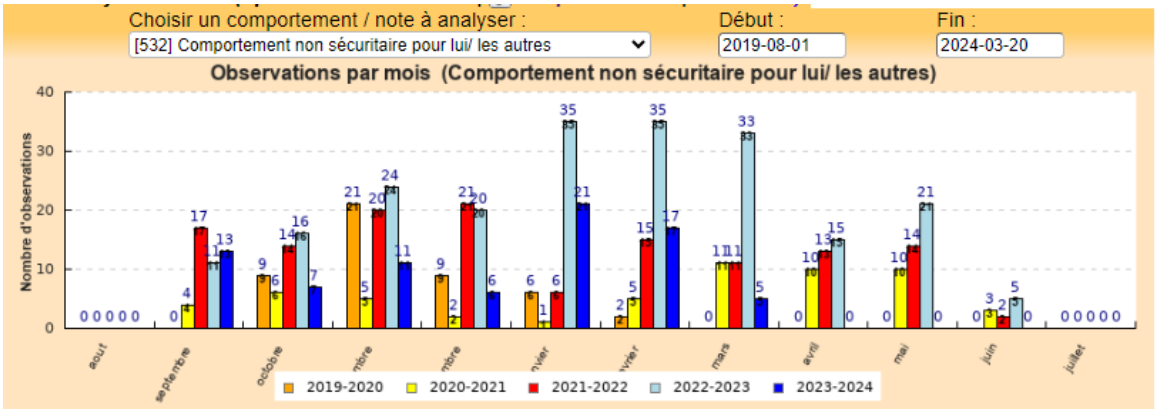
Choisir un comportement / note à analyser :
[532] Comportement non sécuritaire pour lui/ les autres
Début :
2019-08-01
Fin :
2024-03-20
Observations par mois (Comportement non sécuritaire pour lui/ les autres)
Nombre d'observations
2019-2020
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024

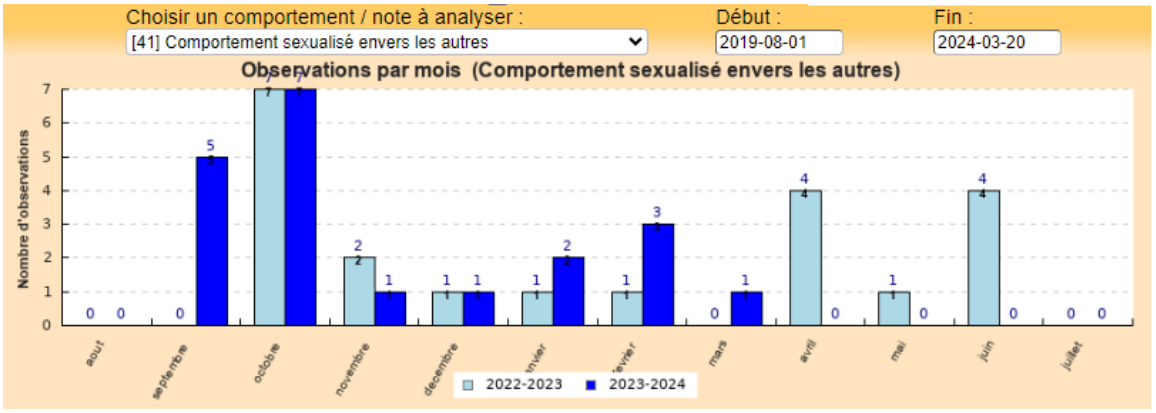
Choisir un comportement / note à analyser :
[41] Comportement sexualisé envers les autres
Début :
2019-08-01
Fin :
2024-03-20
Observations par mois (Comportement sexualisé envers les autres)
Nombre d'observations
2022-2023
2023-2024

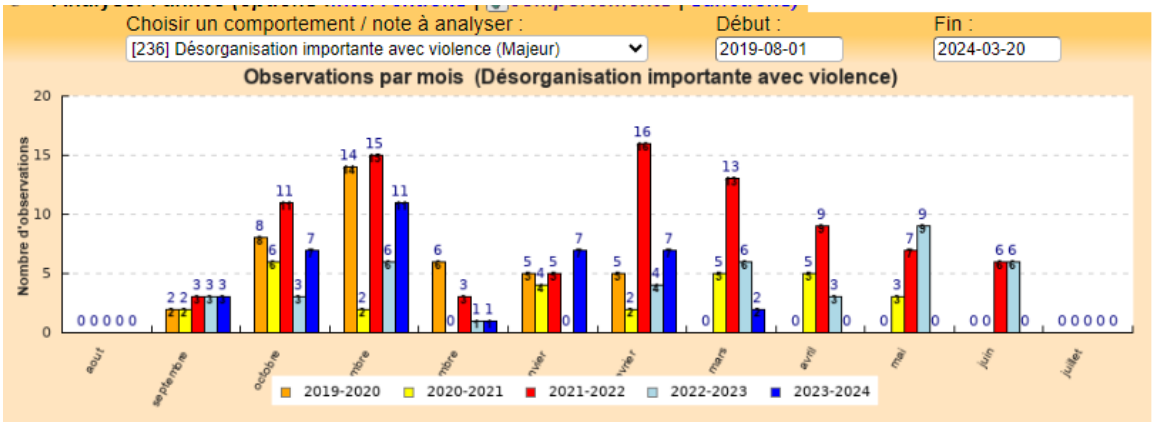
Choisir un comportement / note à analyser :
[236] Désorganisation importante avec violence (Majeur)
Début :
2019-08-01
Fin :
2024-03-20
Observations par mois (Désorganisation importante avec violence)
Nombre d'observations
2019-2020
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024

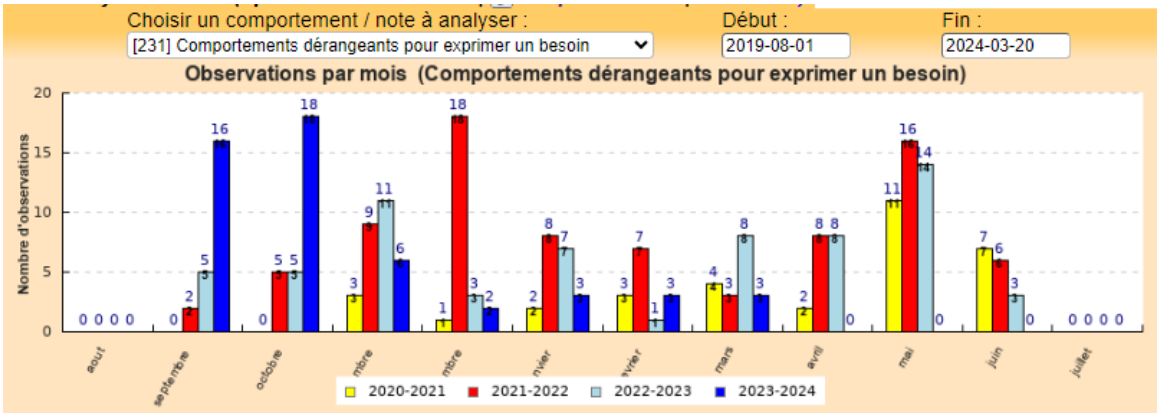
Choisir un comportement / note à analyser :
[231] Comportements dérangeants pour exprimer un besoin
Début :
2019-08-01
Fin :
2024-03-20
Observations par mois (Comportements dérangeants pour exprimer un besoin)
Nombre d'observations
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024

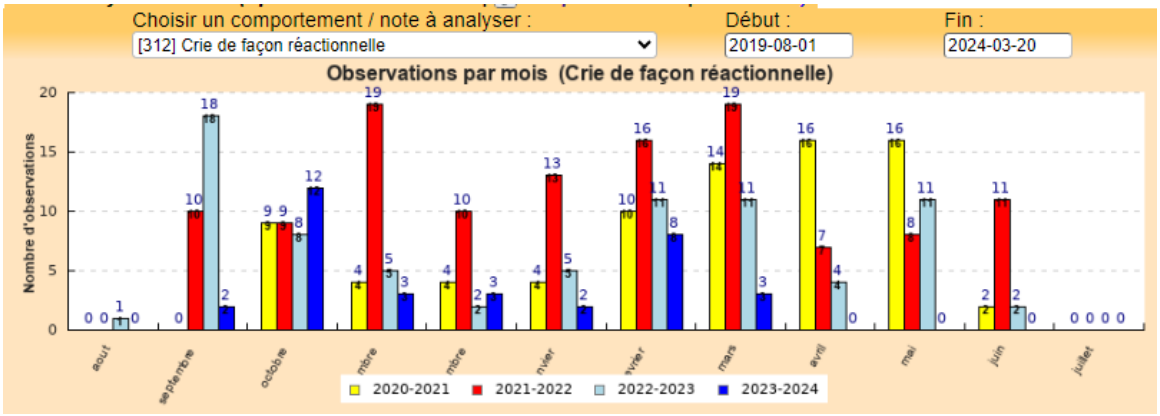

Constats :

- Il y a beaucoup de comportements observables dans la liste.
- La fin d'année scolaire semble faire ressortir davantage de comportements inadéquats.

Pratiques pédagogiques efficaces qui pourraient être mises en place:

- Cibler un comportement à travailler par mois et renforcer ce comportement avec les mains (système de renforcement).
- Souligner davantage les bons comportements, remettre les certificats avec des thèmes (entraide, persévérance, écoute…)
- Constance et cohérence de tous les membres du personnel dans les interventions comportementales.
- Définir les rôles et mandats de chacun des intervenants;
- Planifier des ateliers sur les habiletés sociales et les vivre en salle de classe avec les TES.

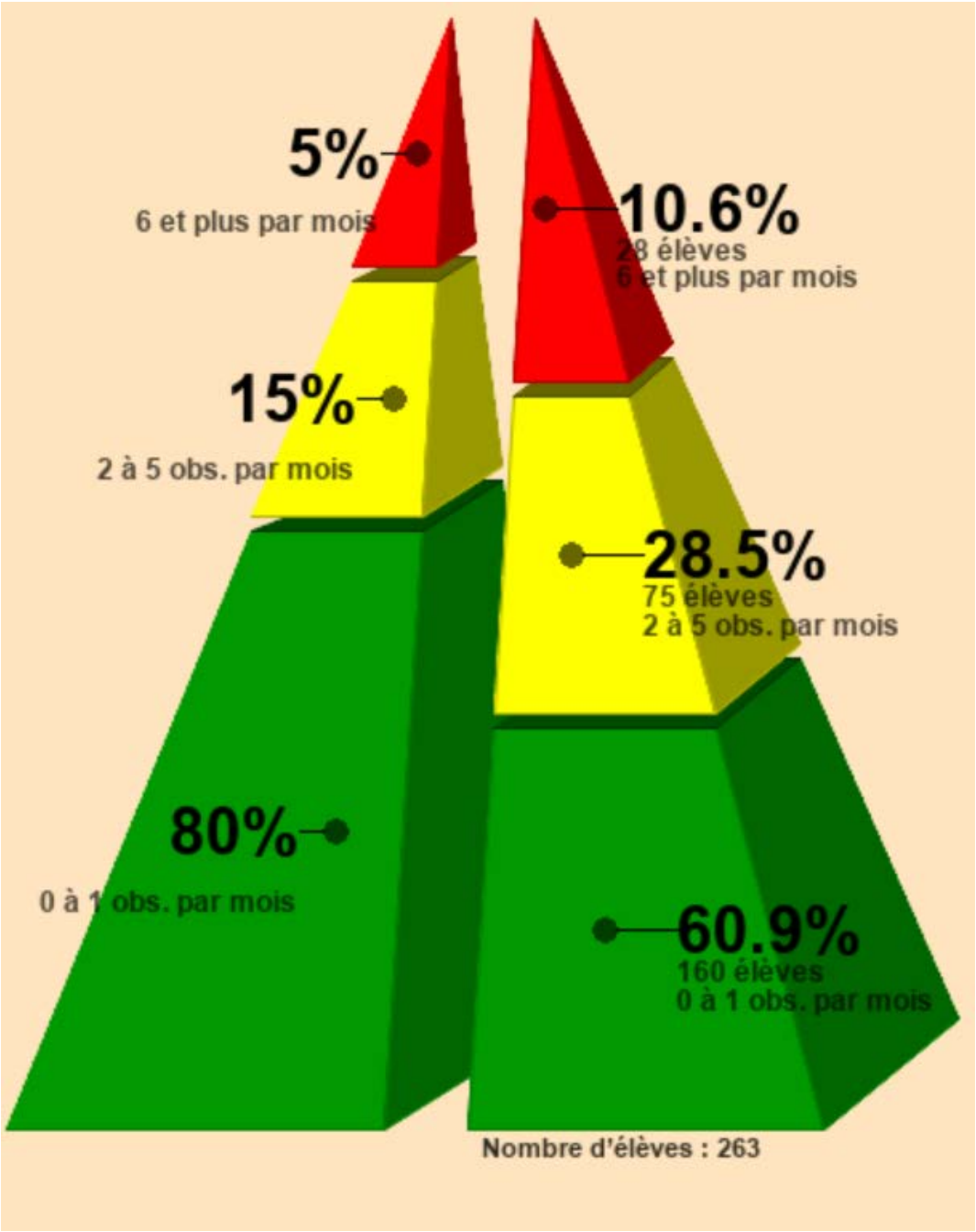

Voici la pyramide Soutien aux comportements positifs de notre école en 2023-2024. On constate le nombre d'observations faites par élève.

Perceptions de notre école en tant qu'organisation

Quelques activités ont été réalisées avec l'ensemble du personnel de l'école. Lors de ces activités, le comité du projet éducatif a sondé les employés sur leur vision de notre école, notre mission, nos valeurs, nos forces et nos défis.

Nos forces :

- Souci de l'enfant en difficulté
- Ouverture aux différentes problématiques (élèves)
- Excellente capacité d'adaptation du personnel
- Ouverture
- Différenciation pédagogique
- Beaucoup d'expertise dans différents domaines au sein de l'équipe
- Personnel accueillant et aidant
- Force au niveau des plans d'intervention
- Bien-être des élèves au centre de nos préoccupations
- Personnel passionné

Nos défis :

- Meilleure communication entre les intervenants
- Harmonie entre les pratiques (partager, collaborer)
- Échanges pédagogiques structurés
- Implication accrue des élèves dans leurs apprentissages
- Structure d'accueil pour le nouveau personnel
- Partage équitable des tâches

6. Enjeux, orientations, les objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Plan d'engagement vers la réussite du CSSVT 2023-2027	*Orientation*	*Objectifs*	*Indicateurs*	*Valeur de départ de juin 2023*	*Cible 2027*
Enjeu : Apprendre	Rendre les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire en visant l'atteinte d'une compétence assurée en littératie.	*Diminuer l'écart entre l'épreuve ministérielle et le bilan de fin d'année en littératie en 4e et 6e année.* *Augmenter le nombre d'élèves qui réussissent à communiquer efficacement.*	*L'écart de point entre les deux données.* *Proportion d'élèves qui atteignent le niveau 2 au bilan de fin d'année dans la compétence communiquer du programme CAPS.*	*4e* *Lecture : -20,8* *Écriture : -15,3* *6e* *Lecture : +10,2* *Écriture : -1,1* *50% des élèves*	*Avoir un écart de moins de 5 points entre l'épreuve ministérielle et le bilan de fin d'année en littératie en 4e et 6e année en juin 2027.* *55% des élèves des groupes GADAF qui atteignent le niveau 2 au bilan de fin d'année lors de la passation au secondaire dans la compétence communiquer du programme CAPS.*
Enjeu: Collaborer	Reconnaître le rôle de partenaire aux parents dans une relation égalitaire avec les équipes-écoles afin que les élèves puissent être accompagnés tout au long de leur parcours scolaire.	Impliquer les parents dans la vie scolaire de leur enfant.	*Taux de participation des parents* *Aux rencontres de septembre, bulletin et plan d'intervention*	*Données à colliger en septembre 2024*	
Enjeu: Grandir	Offrir un milieu d'apprentissage bienveillant, sain et sécuritaire qui favorise la communication ainsi que des relations personnelles et sociales enrichissantes pour atteindre le plein potentiel de l'élève.	Augmenter et maintenir le nombre d'élèves qui répondent à l'intervention comportementale.	Proportion d'élèves de notre école par niveaux de la pyramide RAI dans le baromètre.	*Pourcentage des élèves dans chaque niveau* *Niveau 3 : 10.6* *Niveau 2 :28.5* *Niveau 1 :60.9*	*80% des élèves seront au niveau 1*